



**CONTRAT
7305F**

GENERALI 7305F CI



Géré par MNCAP

Caractéristiques

	Age limite de souscription	Age limite de garantie
Décès (DC)	75 ans	85 ans
Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie (PTIA)	66 ans	70 ans
Incapacité temporaire de travail et Invalidité Permanente Totale (ITT/IPT)	66 ans	70 ans
Incapacité Permanente Partielle (IPP)	66 ans	70 ans
Incapacité Permanente Partielle	66 ans	70 ans
Perte d'emploi	55 ans	62 ans

Capitaux	Prêts assurables	Durée des prêts	Bénéficiaires	Résidents
<ul style="list-style-type: none"> • Mini : pas de minimum • Maxi : 3 000 000€ (1 500 000€ pour In fine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Amortissables (simple ou palier) • In-fine • Relais • Professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • 360 mois max amortissable • 240 mois max in fine • 36 mois max pour les prêts relais 	<ul style="list-style-type: none"> • Banques Françaises, monégasques, ou luxembourgeoises ou succursales françaises d'établissements de crédits étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> • UE, Suisse, Monaco, Royaume-Uni, Amérique du Nord > toutes garanties • Japon, Singapour, Hong-Kong, Inde, Chine, Australie, Emirats Arabes, Qatar, Bahreïn, Russie > DC/PTIA

Garanties et prestations

Type de garanties

- Formule 1 : Garanties de base Décès/PTIA
- Formule 2 : Base + options ITT/IPT/ITP
- Formule 3 : Base + options ITT/IPT/ITP/IPP
- Formule 4 : Décès seul

OPTIONS :

- Perte d'Emploi
- MNO (Maladies non objectivables : rachat dos et psy)

Garanties

- ITT : Remboursement forfaitaire
- ITP : 50% de l'échéance (couverture de 90 jours max pour une même ITP)
- IPT : Capital restant dû
- IPP : N-33/33
- PE : 75% de la quotité (couverture 12 mois max pour une même période de chômage et 36 mois max sur tout le prêt)
- MNO en option : dos et psy indissociable
- Franchise ITT : 90 jrs obligatoire

Risque

- Risque professionnel : distinction selon la profession
- Risque sportif : sur étude
- Risque de séjour : sur étude
- Distinction tarif Fumeur/Non Fumeur
- Etude des risques aggravés

Frais (par personne) :

- Frais de dossier : 39€
- Frais d'association : 5€/an

Points importants :

- Tarif garanti
- Contrat irrévocable
- Tarif capital initial
- Sans professions assurables avec attestation pôle emploi
- Tarification du capital initial par différence de millésimes (date d'adhésion)
- Prêts Francs Suisse assurables (sous réserve d'un TA en euros)
- Souscription en ligne espace client MAGNOLIA